



janvier

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement

ISS 2010: Notification 2011 du coefficient final

2011, il était prévu une revalorisation à **8 points** des coefficients de grade pour les **Experts Techniques** des Services Techniques, soit une augmentation de 0,5 points.

Beaucoup constatent sur leur notification de coefficient final de modulation individuel que cette mesure n'a pas été appliquée.

Il faut savoir que c'est le décret 2003-799 du 25 aout 2003 relatif à l'indemnité spécifique de service allouée aux ingénieurs

Dans le cadre des mesures catégorielles des ponts, des eaux et des forêts et aux fonctionnaires des corps techniques de l'équipement, notamment son article 4, qui définit les coefficients de grade pour chaque corps de la filière technique.

> Or, le décret modificatif n'est pas paru. C'est pourquoi, la note de gestion des ISS du 20 juillet 2011 précise qu'une indemnité complémentaire doit être ajoutée à la dotation finale et égale à la valeur ISS de la différence entre le nouveau et l'ancien coefficient.

Cette indemnité complémentaire est ainsi calculée :

Valeur du taux de base	361,90 €
Coefficient de service	1,10
Coefficient de grade (y compris bonification liée à l'emploi)	12,00 = 12,00 + 0,00
Coefficient de modulation individuel	1,00
Temps de présence pondéré par quotité de présence	1,00
Dotation individuelle	2 985,67
Dotation intérim	0,00
Total	2 985,67
Coefficient final de modulation individuel (arrondi au millième inférieur)	1,000
	1,000 2 985,67
(arrondi au millième inférieur)	,
(arrondi au millième inférieur) Dotation	2 985,67

montant de base x coefficient de service x Coefficient de Modulation Individuel (CMI) x temps de présence x (nouveau coefficient de grade - ancien coefficient de grade)

Pour exemple Dess: 361,90 x 1,10 x 1,00 x 1,00 x (8-7,5) = 199,04 €

FORCE OUVRIERE vous invite à vérifier cette indemnité complémentaire avant de signer votre notification et en cas d'anomalie, à prévenir votre section locale.

> Syndicat National Force Ouvrière des Personnels d'État et Territoriaux DE L'URBANISME, DU LOGEMENT, DES TRANSPORTS, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MER

> Arche de la Défense - colline sud - plot I - 30, passage de l'arche - 92055 Paris la Défense Cedex 04 Téléphone: 01 40 81 24 20 - Télécopie: 01 40 81 24 13 mel: FO-Petultem.AC@i-carre.net - mélanie: Syndicat/FO-Petultem/AC

intranet: syndicat.fo-petultem.i2



BULLETIN D'ADHÉSION

Pour défendre vos intérêts et le service public, rejoignez FORCE OUVRIERE.

Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière PETULTEM.

NOM: PRENOM:

GRADE: ECHELON:

SERVICE:

ADRESSE:

TELEPHONE:

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous :

SN FO-PETULTEM

MEDDTL - Plot I - Arche de la Défense - Colline Sud - 30, Passage de l'arche 92055 - Paris La Défense Cedex 04

